

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{re} ADDITION
AU BREVET D'INVENTION

N° 527.150

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 25.039

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Système perfectionné de porte-plume réservoir.

M. LOUIS BADOIS résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 4 septembre 1920.)

Demandée le 14 avril 1921, à 14^h 15^m, à Paris.

Délivrée le 14 août 1922. — Publiée le 14 décembre 1922.

La présente addition a pour objet certains perfectionnements apportés au système de porte-plume réservoir décrit dans le brevet français déposé le 4 septembre 1920 par l'inventeur actuel.

Les perfectionnements dont il s'agit consistent à combiner le pointeau creux spécifié dans le brevet principal, avec un réservoir établi de façon à permettre, par ses propres moyens, le remplissage automatique du porte-plume, ainsi d'ailleurs que son vidage d'encre, en vue de son nettoyage.

Cette combinaison nouvelle permet d'obtenir un résultat industriel très important. Elle réalise en effet dans un même appareil : la fermeture parfaitement étanche du réservoir rempli d'encre et le remplissage automatique du porte-plume, sans compte-gouttes, ni dispositif spécialement affecté à cette opération.

Pour faciliter l'intelligence de la description du système perfectionné conformément à la présente addition on a représenté, à titre d'exemple, au dessin annexé, la vue en coupe longitudinale d'un mode de réalisation de système en question.

Le porte plume, dans son ensemble, com-

porte toujours (comme dans le cas du brevet principal) le capuchon 24-25, l'amorceur 27, l'alimentateur 14 de la plume 13, le robinet pointeau 7, coagissant avec la pièce portant la plume et l'alimentateur, un joint étanche étant toujours ménagé, en *a* par exemple, entre ces deux éléments.

Conformément à la présente addition, le pointeau creux 7, au lieu de communiquer avec un réservoir d'encre non prévu pour se remplir par ses propres moyens, est combiné par exemple, avec un réservoir établi en une matière élastique, telle que du caoutchouc, qui peut se tordre sur lui-même lorsque l'on l'on fait tourner l'une de ses extrémités en laissant l'autre fixe, et qui peut ensuite, en se détordant, reprendre de lui-même sa position primitive normale.

Ce tube élastique *b* est assujéti à l'une de ses extrémités, en *c*, sur l'extrémité postérieure du pointeau creux 7, et à son autre extrémité, en *d*, sur une pièce *e* solidaire de la partie 2 du porte-plume partie qui peut ici tourner par rapport à la partie 1 solidaire du pointeau 7, grâce à un filetage approprié ménagé en *f* entre ces deux parties.

Prix du fascicule : 1 franc.

Dans ces conditions d'établissement, on voit qu'en faisant tourner l'une par rapport à l'autre les deux parties 1 et 2, on peut amener le tube élastique dans la position tordue indiquée en *b'*, position pour laquelle la totalité de l'encre qu'il renfermait lorsqu'il occupait sa position détendue *b* est expulsée.

Il est évident qu'en faisant tourner l'une par rapport à l'autre les pièces 1 et 2 en sens inverse du précédent, le réservoir *b* va se remplir de liquide (eau ou encre suivant l'opération à effectuer) à condition, bien entendu; que l'extrémité 34 du porte-plume ait été plongée dans ce liquide.

On voit donc que le système perfectionné conformément à la présente addition permet d'assurer le remplissage et le nettoyage automatiques du porte-plume, avec l'avantage d'isoler complètement de la plume le réservoir rempli d'encre, ce double résultat étant obtenu par la combinaison du réservoir *r b* se remplissant par ses propres moyens et du pointeau creux 7.

Il y a lieu de faire observer ici que la commande de remplissage (3 tours environ du filetage *f*) aussi bien d'ailleurs que la commande du robinet-pointeau 7 ($\frac{1}{2}$ tour environ du filetage *g*) sont obtenues en agissant sur des parties faciles à distinguer grâce aux ressauts ménagés en *g* et *h* sur la partie cylindrique médiane 1 du corps du porte-plume, ces parties à manœuvrer présentent d'ailleurs aux doigts une grande surface de prise, ce qui permet d'obtenir une manœuvre particulièrement facile et sûre.

Il importe de faire remarquer en outre que la disposition spéciale des parties précitées ainsi que celles des parties conique et cylindrique du capuchon 24-25, permettent d'obtenir un résultat industriel très intéressant qui est de réaliser un porte-plume bien en main,

évitant toute crispation des doigts. Les moyens permettant d'obtenir ce résultat sont d'ailleurs les ressauts ménagés en *g* et *h* sur la partie cylindrique *l*, d'une part, et les ressorts ménagés en *i* et *j* sur la partie cylindrique 24 du capuchon d'autre part.

RÉSUMÉ.

Certains perfectionnements apportés à l'établissement du système de porte-plume réservoir faisant l'objet du brevet français déposé le 4 septembre 1920 par l'inventeur actuel, les perfectionnements en question consistant :

A combiner le pointeau creux spécifié dans le brevet principal, avec un réservoir pouvant se remplir par ses propres moyens, par exemple un réservoir en matière élastique, telle que du caoutchouc pouvant être tordu et détordu à volonté, l'une des extrémités de ce réservoir étant fixée sur la partie postérieure du pointeau creux, tandis que son autre extrémité est fixée sur une pièce montée sur la partie postérieure conique de l'enveloppe du réservoir, la dite partie pouvant tourner par rapport au pointeau grâce à un filetage ménagé entre elle et la partie antérieure cylindrique correspondante qui fait corps avec le pointeau;

A établir les pièces à manœuvrer pour la commande du remplissage ou du pointeau, de manière qu'elles présentent des surfaces de grandes dimensions, réparties sur toute la longueur du porte-plume, la partie cylindrique médiane étant munie de ressauts à ses extrémités, ce qui permet de distinguer très facilement les pièces à manœuvrer dont les dimensions permettent, par ailleurs, d'avoir sur ces pièces une grande surface de prise.

LOUIS BADOIS.

Par procuration :
J. FAYOLLET.

